

SECTION 17
Édition 2025
DIVISION CHEVAUX WESTERN
ATTENTION CAVALIERS

Directrice : Kait Meilleur-Therriault (kaitmeilleur-therriault@outlook.com)

Date: Dimanche, 31 août 2025.

Lieu: Ring situé dans l'arène

Notez bien les règlements pour l'édition 2025:

- Tous les exposants devront être membres de la Société d'Agriculture du Pontiac, au coût de 40\$.**
- Afin d'assurer l'entretien des stalles, un montant de 20\$ sera déduit de la somme totale gagnée si la stalle n'a pas été nettoyée.**
- Preuve d'assurance responsabilité de 2,000,000\$ minimum pour l'année courante et les frais doivent accompagner chaque formule d'inscription.
- Le vaccin Coggins et EH E-1 sont obligatoires.
- Les inscriptions sont confirmées seulement quand toutes les informations requises seront reçues.**

Une pénalité de 25% sera imposée aux montants gagnés si les documents requis sont envoyés en retard. Toutes les inscriptions doivent être postées, faites en personne à la société d'agriculture du Pontiac, 215 rue Lang, C.P. 149, Shawville QC J0X 2Y0 ou envoyées via AssistExpo **avant le 24 août 2025. APRÈS CETTE DATE, VOTRE INSCRIPTION SERA IGNORÉE.**

- Chaque cheval devra être inscrit sur les formulaires imprimés. N'oubliez pas le nom enregistré du cheval.
- Numéro d'inscription doit être inclus sur le formulaire.
- Si l'animal est tatoué, ajouter son numéro de tatouage sur le formulaire.
- Les stalles sont distribuées sur la base du premier arrivé, premier servi, aucune réservation.
- Les exposants peuvent arriver après 20h le samedi soir.
- Les exposants ramassent leur numéro et indiquent tout changement le dimanche matin entre 8h30 et 11h à l'endroit indiqué par la directrice de la division.
- Les étalons ne sont pas permis dans les classes novices.
- Les chevaux et les poneys peuvent être soumis à être mesurés selon les règles C.E.F.
- Les cavaliers et leurs aides doivent être convenablement vêtus dans le ring.
- Un cheval indiscipliné sera expulsé du terrain de la Foire.
- Aucun prix ne sera remis si nous n'avons pas toute l'information nécessaire.
- Le maître de piste et le directeur ont la prérogative de décider si un cheval peut être admis dans une catégorie autre que la sienne.
- Les exposants de chevaux et de poneys doivent se présenter à l'heure indiquée lors de leur classe respective. S'ils ne sont pas à l'heure, le juge et le maître de piste peuvent procéder au concours en leur absence.
- Les exposants doivent produire les certificats des chevaux et des poneys si cela est demandé par le maître de piste.
- Les chevaux et les poneys ne peuvent être présentés dans les catégories ouvertes s'ils sont présentés dans les catégories d'élevage.
- Les élevages ou à propriété partagée par plusieurs personnes, peuvent présenter deux chevaux par classes seulement. Exception faite des chevaux western.
- Afin de permettre aux juges de déterminer leur qualité des juments poulinières, celles-ci doivent être accompagnées de leur poulains/pouliches.
- Ailleurs que dans l'arène, on demande que les chevaux soient au pas pour des questions de sécurité.
- Les chevaux peuvent être réchauffés ou refroidis doivent utiliser les espaces désignés à ces fins.
- Tout exposant qui tente de nuire à un autre de quelque façon risque de perdre les prix gagnés.
- Si un exposant ou un juge enfreint un règlement et que la majorité des membres du comité des maîtres de piste jugent cette infraction assez grave pour mériter une sanction, une enquête sera immédiatement enclenchée. Advenant que les faits reprochés s'avèrent fondés, cela pourrait entraîner la révocation du droit de participer à l'exposition de Shawville et à la notification immédiate à la fédération équestre du Canada.

- Si l'identité d'un cheval est volontairement falsifiée de quelque façon que ce soit, l'exposant perdra tous les prix remportés et des sanctions seront prises par la fédération équestre du Canada. Le comité équestre aura la responsabilité de mettre à jour toute tentative de malhonnêteté avant même que des plaintes ne soient formulées.
 - Les chevaux doivent être présentés sans appareils artificiels sauf dans les cas permis par les lois et les règlements de la fédération équestre du Canada le permettent.
 - Advenant que le directeur du comité équestre serait avisé, par écrit, qu'un exposant a présenté son ou ses animaux sous l'influence de produits bannis lors de concours, l'exposant se verra retirer le droit de participer à l'exposition de Shawville et les prix gagnés seront retirés. La décision à cet effet sera prise par le président du comité équestre. Ce règlement sera strictement mis en œuvre.
 - La cruauté envers les animaux ne sera pas tolérée et entraînera la disqualification.
 - Toute plainte doit être rapportée à la secrétaire le jour-même de l'exposition. La plainte doit être faite par écrit et accompagnée de \$100 (chèque certifié est accepté). La décision du directeur sera finale et exécutoire.
 - La Société d'agriculture du Pontiac ne peut être tenue responsable de toute transmission de maladies entre les animaux.
 - Une des conditions d'inscription est que chaque exposant ne peut tenir responsable la Société d'agriculture du Pontiac et ses directeurs de toute accident ou perte.
 - Une autre condition d'inscription est que chaque exposant est tenu responsable pour tout accident ou dommage pouvant être causé à une personne ou à des équipements.
 - Les enfants de 6 ans ou moins doivent être accompagnés par un adulte pour être admis dans les écuries.
 - Les chiens sont interdits, exception faite des animaux d'assistance dûment enregistré auprès d'un organisme reconnu.
 - Les remorques doivent se stationner dans les endroits désignés par la directrice de la division. Premier arrivé, premier servi.
- Les laisser-passer sont distribués comme suit :
- 1 laisser-passer par véhicule
 - 1 laisser-passer aide par 4 chevaux
- Un maximum de 2 laisser-passer véhicule, le 2^e véhicule doit se stationner hors terrain
La directrice de division est responsable de l'attribution des laisser-passer.

RIX REMIS:

Pour les classes chronométrées. Le meilleur temps enregistré déterminera le rang et la bourse. (15% frais administratifs sont retenus par la P.A.S.)

1ère	2e	3re	4e	5e
100\$	90\$	80\$	75\$	60\$

Un maximum de 20 cavaliers par classe, premier arrivé, premier servi (date et heure poste, assistexpo ou courriel)

Classes

1. Classe novice (9 ans et moins)
2. Classe jeune (10 ans à 17 ans)
3. Classe adulte (18 ans et plus)
4. Classe Novice (peewee) course de pôle /poney doit être 14 mains et moins. Cavalier 8 ans et moins, doit être accompagné d'un adulte. Le cheval
5. Classe Jeune Course des pôles Cavalier de 9 ans et plus
6. Classe Adulte Course des pôles Cavalier de 18 et plus
7. Classe Novice Course de barils /poney doit être 14 mains et moins. Cavalier 9 ans et moins, doit être accompagné d'un adulte. Le cheval
8. Classe Jeune Course de barils Cavalier de 10 ans et plus
9. Classe Adulte Western Pleasure
10. Classe novice course de drapeau cheval/poney doit être de 14 mains ou moins. Cavalier de 9 ans et moins, doit être accompagné d'un adulte. Le
11. Classe Jeune course de drapeau Cavalier de 10 ans et plus.
12. Classe Adulte course de drapeau Cavalier de 18 ans et plus
13. Classe Novice Course Trou de la serrure cheval/poney doit être de 14 mains ou moins. Cavalier de 9 ans et moins, doit être accompagné d'un adulte. Le
14. Classe Jeune course Trou de la serrure Cavalier de 10 ans et plus

15. Classe adulte Trou de la serrure Cavalier de 18 ans et plus
16. Classe Jeune classe « tiens ta piastra » Cavalier de 10 ans et plus, doit être capable de monter à cru et d'être au pas et au trot.
17. Classe adulte classe « tiens ta piastra » Cavalier de 18 ans et plus, doit être capable de monter à cru et d'être au pas, au trot et au petit trot.
18. Classe Jeune, course à relais Cavalier de 10 ans et plus. Prix selon le classement 1^{er} 50\$ et 2^e 45\$, autre 0\$ (15% de frais administratifs seront perçus par la P.A.S.)
19. Classe Adulte, course à relais Cavalier de 18 ans et plus. Prix selon le classement 1^{er} 50\$, 2^e 50\$, 3^e 45\$, 4^e 45\$, 5^e 40\$, 6^e 40\$, 7^e 37,50\$, 8^e 37,50\$, autres 0\$. (Frais d'administration de 15% seront perçus par la P.A.S.)
20. Classe ouverte Stalles musicales Cavaliers de 10 ans et plus, capable de monter sans aide

L'horaire peut être sujet à modification quand cela sera jugé à propos par le Maître de ring et la directrice de la division

L'horaire et le programme préliminaires seront disponibles en août.

L'horaire définitive sera disponible le dimanche matin lors de l'inscription.

Règles 2025 appliquées selon les standards canadiens du Gymkhana.

Course aux pôles

- Cavalier traverse la ligne du chronomètre au galop jusqu'au début du parcours de la rangée de pôles.
- Il doit zigzaguer selon le patron, tourner au dernier pôle and revenir en zigzagant à nouveau
- Le plus rapide gagne
- Pénalité :
 - Ajout de 3 secondes par pôle renversée
- Disqualification quand :
 - Quitte le parcours
 - Traverse la ligne d'arrivée avant d'avoir fait tout le parcours
 - Quand en double, traverse la ligne de démarcation

Course des barils

- Cavalier traverse la ligne du chronomètre au galop, tourne autour du premier baril, continue jusqu'au 2^e baril et ensuite fait le 3^e baril
- Le patron est le plus commun soit le trèfle.
- Pénalité :
 - Ajout de 5 secondes par baril renversé
 - Aucun temps ne sera enregistré si quitte le parcours
 - Aucun temps enregistré si ne fait pas complètement le patron et traverse la ligne d'arrivée

Course au drapeau

- Cavalier doit traversé par ligne du chronomètre, attrapé le drapeau et revenir à la ligne de d'arrivée.
- Disqualification :
 - Faire tomber le drapeau du baril
 - Passer au-dessus la ligne d'arrivée une fois le parcours débuté
 - Quitte le parcours (possible de corriger si le tout se fait avant que l'épaule du cheval passe le poteau)
 - Quand en double, traverse la ligne de démarcation

Course le trou de la serrure

- Le trou de la serrure est un espace de 4 pieds par 10 pieds est délimité par 4 poteaux placé au bout du ring
- Cavalier passe la ligne du chronomètre au galop, se retourne dans le "trou" de la serrure et revient à la ligne d'arrivée.
- Cheval ne doit pas dépasser aucun des poteaux
- Le maitre de ring valide le parcours selon les traces laissées par le cheval.

Course tiens ta piaste

- Cavalier enlève la selle de son cheval
- Cavalier place le morceau de papier sous sa cuisse
- Le papier doit demeurer en place tant et aussi longtemps que le maître de ring ait fini la série de commandes.
- Les consignes seront de plus en plus difficiles à mesure que le temps passe.

Course à relais

- Jeu fait à deux
- Cavalier numéro 1 traverse la ligne du chronomètre avec le témoin afin de débiter le chronomètre
- Cavalier 1 fait le périmètre autour de la zone avec les cônes et retourne à la ligne du chronomètre afin de remettre le témoin au cavalier numéro 2
- Cavalier numéro 2 est dans la zone d'attente et débute sa course un fois qu'il a le témoin en main.
- Disqualification :
 - Si cavalier 1 course à l'intérieur de la zone des cônes
 - Si cavalier 2 traverse la ligne du chronomètre avant l'arrivée du cavalier numéro 1.

Les stalles musicales

- Cavalier doit monter et descendre seul de son cheval
- Tous les cavaliers se trouvent dans le ring au début de la course
- Les sacs sont disposés au milieu du ring. Un sac de moins que le nombre de cavaliers
- Les consignes à effectuer seront données dès que la musique débutera.
- Quand la musique arrête, le cavalier doit descendre et se trouver un sac
- Le cavalier sans sac doit quitter le ring
- Un sac est retiré à chaque fois jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un sac
- Quand il ne reste qu'un sac, le premier à poser le pied dessus gagne le jeu.